

Objet : Assemblée générale ordinaire C.I.S.C.H.

Mesdames, Messieurs,

Le Conseil d'administration vous invite à participer à la prochaine réunion de l'Assemblée générale ordinaire du Centre Intercommunal de Santé du Cœur du Hainaut qui se tiendra :

le **MERCREDI 21 DECEMBRE 2022 à 18 heures**

à la **salle CALVA de GHLIN - Place de Ghlin - N° 28 à 7011 GHLIN.**

Les délibérations de cette Assemblée générale ordinaire porteront sur l'ordre du jour suivant :

1. Nomination des scrutateurs.
2. Fixation des cotisations des associés (Communes et Province du Hainaut) pour l'année 2023 - Prise d'acte.
3. Prévisions budgétaires 2023 - Approbation.
4. Plan stratégique 2023-2025 - Approbation.
5. Désignation nouveau membre au sein du Conseil d'administration.
6. Approbation du procès-verbal de la présente séance.

Conformément à l'article L1523-13 §1^{er} (alinéas 4 et 5) du CDLD, la séance de l'Assemblée générale est ouverte à toutes les personnes domiciliées depuis 6 mois au moins sur le territoire d'une des communes associées.

En vous souhaitant bonne réception de la présente, je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de mes sentiments distingués.

Pour le Conseil d'administration,

P.O. Monsieur Cédric MELIS,
Le Président.

Stouwe J.
Directrice administrative.